



Filière des Elevages Non Conventionnels (ENC)



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES

SOMMAIRE

Les objectifs.....	04
Les résultats obtenus.....	04
- Recherche appliquée.....	04
- Conseil agricole.....	06
- Formation / Encadrement.....	06
- Appui aux OPA.....	08
- Etudes.....	08
Perspectives.....	09

La Filière des Elevages Non Conventionnels (ENC) ou Elevage des Filières en Développement (EFD). Elle se compose, entre autres, des élevages d'aulacodes (aulacodiculture), de lapins (cuniculture), d'abeilles (apiculture), d'escargots (héliciculture)...





1- Les objectifs

Rendre la filière cotisante en organisant ses acteurs et en améliorant la production.

2- Les résultats obtenus

Le détail des résultats par rubrique

- Recherche appliquée

- *Mise au point d'aliments complets adaptés aux aulacodes.*

3 aliments granulés pour aulacodes à partir de fourrage et de matières premières locales ont été fabriqués, à raison d'un aliment pour les reproducteurs (aulacodes adultes âgé de 9 mois et plus), 1 aliment pour aulacode en engraissement (aulacodes subadultes âgé de 4 à 9 mois) et 1 aliment pour aulacode en croissance (jeunes aulacodes âgés de 0 à 4 mois).

- *Production de miels mono floraux de manguier, hévéa, anacardier, palmier à huile, caféier, cotonnier et cacaoyer.*

Les ruchers de mangue, anacarde, café, cacao et coton ont produit du miel, tandis que ceux de l'hévéa et du palmier à huile n'ont pas produit de miel à cause des fréquentes désertions des abeilles.

L'analyse des caractères physico-chimiques des miels produits montre que les paramètres tels que la teneur en eau, l'acidité, le taux de sucre et la teneur en hydroxyméthyl furfural (HMF représente un critère de qualité qui renseigne sur l'état de fraîcheur et du surchauffage d'un miel) sont conformes aux normes légales du miel (normes du Codex). La teneur en matière insoluble est élevée par rapport aux normes légales. Quant à l'analyse relative à la détection et à la teneur en pesticides organo-phosphorés ou en pesticides organo-chlorés, elle révèle qu'avec un niveau inférieur à 0,02 µg/kg de miel, il n'y a pratiquement pas de pesticide dans les échantillons de miels mono

floraux de cacao, café, anacarde, mangue et coton initialement prévus au projet. Le miel de karité ajouté par la suite ne contient pas de pesticide.

► *Production de reines et d'essaims d'abeilles*

Le projet vise à mettre en place des ruchers de production de reines et d'essaims d'abeilles, afin d'avoir des colonies disponibles à tout moment de l'année.

Une méthode beaucoup plus pratique et facile à réaliser a été élaborée. Pour ce faire, les abeilles sont amenées à produire elles-mêmes des cellules royales qui sont ensuite transférées dans une ruchette pour éclosion. Cette technique expérimentée en laboratoire est en cours de test avec des apiculteurs à Songassou (Dimbokro) et Lamekaha (Ferké).

► *Mise en place et gestion du centre de reproducteurs pour les éleveurs de lapins*

Le projet a permis (i) la constitution du noyau de reproducteurs du centre avec l'importation de 29 grands parentaux de la France et la poursuite des accouplements, pour la constitution du cheptel de base de parentaux de 48 femelles et de 8 mâles pour la production des F1, destinés à la vente aux éleveurs ; et (ii) la mise à disposition des éleveurs de 863 reproducteurs.

► *Renforcement des capacités de production cunicole*

L'objectif du projet est, d'une part, de mettre en place et de conduire un élevage de grands parentaux, d'autre part, de renforcer les capacités techniques des cuniculteurs. Il a permis (i) l'équipement de 6 bâtiments avec 1080 cages polyvalentes modernes, (ii) l'acquisition de 164 Grands Parentaux pour la production des lapins reproducteurs, (iii) la mise en place de 2 formules d'aliments lapins à raison d'une formule pour aliment maternité et une formule pour l'engraissement, (iv) la production et la mise à la disposition des éleveurs de lapins de 6203 reproducteurs à des



prix subventionnés de 16 000 FCFA l'unité (seuls 1496 lapins ont été vendus comme reproducteur et le reste en boucherie par faute de commande), et (v) le renforcement des capacités de 78 éleveurs de lapins.

- Conseil agricole

► *Installation des cuniculteurs multiplicateurs*

L'objectif est d'appuyer la mise en place d'élevages de production de reproducteurs dans les zones cunicoles pour l'approvisionnement des éleveurs sur toute l'étendue du territoire national. le projet a pour le moment permis (i) l'installation de 6 cuniculteurs multiplicateurs à Anyama (2), Port Bouet (2), Toumodi et Tiassalé avec 70 femelles et 7 mâles et (ii) la conduite du centre de reproducteurs avec un cheptel actuel de 33 grands parentaux (29 femelles et 4 mâles).

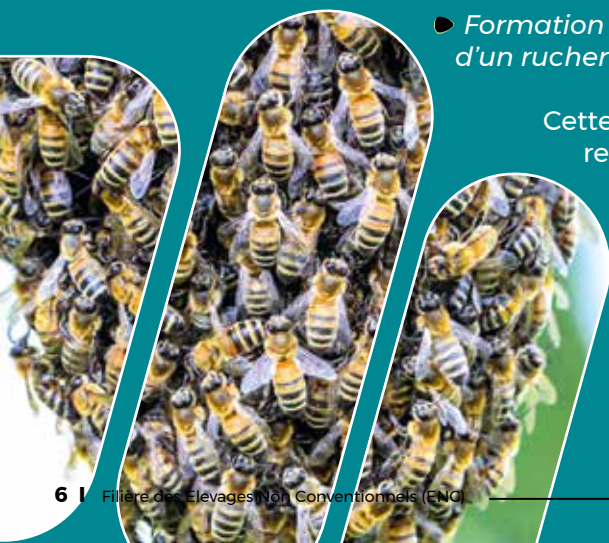
- Formation / Encadrement

► *Renforcement des capacités de production des aulacodiculteurs :*

197 aulacodiculteurs et 25 techniciens de l'ANADER ont été formés. Il a également été réalisé la réhabilitation et l'équipement de l'Aulacoderie de Toumodi, de la salle de formation et des dortoirs et la construction d'un réfectoire. 200 reproducteurs aulacodes ont également été acquis.

► *Formation des apiculteurs à la gestion d'un rucher*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs en matière de récolte et de production de sous-produits du miel.



► *Formation des apiculteurs à la gestion technico-économique*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 39 apiculteurs sur les connaissances et méthodes de gestion technico - économique d'un rucher.

► *Formation des apiculteurs aux techniques de piégeage des essaims d'abeilles*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs aux techniques de piégeage des essaims d'abeilles.

► *Formation des apiculteurs du Nord aux techniques de récolte du miel*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 apiculteurs de la zone Nord en matière de récolte et de production de sous-produits du miel.

► *Formation des éleveurs de lapins à la gestion d'un clapier*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 46 cuniculteurs à la bonne conduite d'un clapier.

► *Formation en gestion technico-économique des éleveurs de lapins*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 40 cuniculteurs sur les connaissances et méthodes de gestion technico - économique d'un clapier.

► *Formation des éleveurs de lapins en biosécurité*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 cuniculteurs en matière de bonnes pratiques de biosécurité.

► *Formation des éleveurs de lapins à la comptabilité simplifiée*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 41 cuniculteurs sur le plan économique, et de mettre à leur disposition des outils de gestion comptable de leurs exploitations.

- Appui aux OPA

- *Appui à la création de la Fédération Nationale des Cuniculteurs de Côte d'Ivoire (FENACUCI)*

Ce projet a permis la création de la FENACUCI.

- *Appui à la création de la Fédération Nationale des Apiculteurs de Côte d'Ivoire (FENAPCI)*

Ce projet a permis la création de la FENAPCI.

- *Appui à la mise en place de sociétés coopératives d'apiculteurs*

Ce projet a permis la création de 11 sociétés coopératives dans les localités cibles de Djebonoua, Prikro, Toumodi, Odienné (Korondougou), Boundiali, Korhogo (Tioro), Ferkessedougou (Lamekaha), Tafiré (Nambanakaha), Bouaflé (N'denoukro), Danané et Nassian.

- Etudes

- *Recensement national des producteurs et des groupements professionnels des Elevages Non Conventionnels de Côte d'Ivoire.*

Ce projet a permis de disposer d'une base de données dynamique pour l'héliciculture (escargot), l'apiculture (miel), l'aulacodiculture (aulacode), la cuniculture (lapin), la ranaculture (grenouille) et la sériciculture (ver à soie).

- *Etude de faisabilité du programme de recherche de formules alimentaires adaptées aux aulacodes et aux lapins*

Cette étude a permis d'identifier (i) les stratégies et actions à mettre en place pour la fourniture d'une alimentation de qualité aux aulacodes et aux lapins, et (ii) les actions de recherche à conduire avec l'évaluation des différents coûts.

3- Perspectives

Le financement des programmes de la Filière des Elevages en Développement reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Toutefois, Il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés.

Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager les acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela, un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière notamment au niveau des spéculations cunicole et apicole pour leur intégration dans le système des cotisations du FIRCA afin d'améliorer le financement des programmes de recherche, de conseil agricole et de formation de la Filière des Elevages en Développement.

Le FIRCA, malgré la difficulté de mobilisation des ressources pour le financement des projets d'élevage, continuera son engagement auprès de la Filière des Elevages en Développement pour son essor.



**FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES**

Cocody II Plateaux, 7^{ème} tranche – 01 B.P. 3726 Abidjan 01
Site web : www.firca.ci – Email : firca@firca.ci
Tel. : 22 52 81 81/Fax : 22 52 81 87

Cocody II Plateaux, 7^{ème} tranche - 01 B.P. 3726 Abidjan 01
Site web : www.firca.ci - Email : firca@firca.ci
Tél. : 22 52 81 81/Fax : 22 52 81 87

FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES





Le financement des programmes de la Filière Pêche et Aquaculture reste un objectif majeur pour le FIRCA dans le cadre de la réalisation de ses activités. Toutefois, il s'avère que les ressources mobilisées par le FIRCA ne sont pas suffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Compte tenu des potentialités existantes au sein de la filière, il conviendrait d'encourager ces acteurs à contribuer de manière significative au financement de leurs propres programmes.

Pour cela, un accent particulier sera mis sur les concertations avec la Filière Pêche pour la détection et l'élargissement de l'assiette des cotisations à l'en-semble des zones de pêche du territoire national, et à l'analyse d'une contribution des accords de pêche au financement des programmes de formation professionnelle et de renforcement des capacités des Organisations Professionnelles de la Filière Pêche.

Cette étude, après avoir fait l'état des lieux de la filière piscicole et identifié les contraintes majeures au développement de la pisciculture, a proposé une stratégie de relance de la pisciculture, à travers un programme d'actions structuré autour de deux orientations stratégiques que sont (i) renforcer et valoriser les capacités nationales et (ii) améliorer la production nationale. Ce programme, d'un coût (hors coût de fonctionnement de l'unité de gestion) de 2,506 milliards de F CFA, vise à asséoir les bases en vue de l'atteinte de l'objectif de production de 200.000 tonnes de poissons aquacoles, assigné au sous-secteur à l'horizon 2020.

● *Etude diagnostique de la pisciculture en Côte d'Ivoire*

Un recueil de textes réglementaires complet a été élaboré et diffusé aux acteurs de la Filière.

● *Elaboration et diffusion d'un recueil de textes réglementaires sur la pêche et l'aquaculture*

- Etudes

Cette contribution à la structuration du secteur de la pêche artisanale continentale a permis la mise en place des coopératives de pêcheurs artisans de Kossoou, Buyo, Taabo, Guessabo, et Sakkasso.

● *Appui à l'organisation des pêcheurs artisans continentaux en coopérative*

- Appui aux OPA

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 35 fumeuses de poissons aux bonnes pratiques de fumage.

● *Formation des fumeuses de poissons aux techniques de fumage*

coopératives de pêche artisanale maritime de se familiariser aux textes conçus pour la gestion des coopératives et de renforcer leurs capacités en matière de bonne gouvernance.

● *Formation des pêcheurs artisans maritimes aux techniques modernes de pêche*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 pêcheurs sur les méthodes modernes de pêche et l'usage des engins de pêche conventionnels.

● *Formation des pêcheurs artisans maritimes du sud-ouest à l'utilisation des engins conventionnels de pêche et à la conservation des produits de pêche*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 35 pêcheurs artisans maritimes à l'usage des engins de pêche conventionnels et aux méthodes appropriées de conservation des captures fraîches.

● *Formation des pêcheurs artisans continentaux aux techniques modernes de pêche*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 39 pêcheurs artisans continentaux sur les méthodes modernes de pêche et l'observation des bonnes pratiques de pêche.

● *Formation des pisciculteurs à la gestion d'une exploitation piscicole*

Cette formation a permis de renforcer les capacités techniques de 34 pisciculteurs en matière de zootecnie, d'alimentation, de gestion des fiches techniques et d'entretien des infrastructures piscicoles.

● *Formation des organisations de base du secteur aquacole à la gestion coopérative et à l'esprit associatif*

Cette formation qui s'est déroulée en plusieurs sessions a permis de renforcer les capacités de 150 responsables des organisations du secteur aquacole à la gestion coopérative et à l'esprit associatif.

et environnements de l'eau et des sédiments; (ii) des teneurs en métaux lourds et en pesticides dans l'eau, les sédiments et les principales espèces ichtyologiques exploitées; et (iii) du niveau de contamination bactérienne de l'eau, des sédiments et principales espèces ichtyologiques exploitées.

- Conseil agricole

- Production et diffusion des alevins mâles de *Tilapia* dans les zones piscicoles

Ce projet initié dans le cadre du C2D-PARFACI a permis la mise en place de 5 fermes de multiplication d'alevins à Ofoumpo (Agboville), Kouassibenikro (Abengourou), Méagui, Daloa et Odienne, qui ont produit 5 004 089 alevins pour l'approvisionnement des autres pisciculteurs en alevins.

- Formation / Encadrement

- Mise en œuvre du volet renforcement des capacités des pisciculteurs du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire.

Ce projet qui avait pour objectif de faire émerger de nouveaux foyers piscicoles et de renforcer les capacités des acteurs a permis de (i) sensibiliser 699 nouveaux pisciculteurs, (ii) apporter un appui à l'installation de 203 nouveaux pisciculteurs, (iii) suivre 817 pisciculteurs dont 413 nouveaux et 404 anciens pisciculteurs avec une production de 1 540 tonnes de poissons sur les 2 ans du projet, et (iv) former 2 165 pisciculteurs et des professions connexes (aménagistes, tacheurs) dans 7 régions (Hautassandra, Côté, Tonkpi, Indénié-Djuablin, Sud Comoe, Béliet et Nawa).

- Formation des responsables des coopératives de pêche artisanale maritimes à la gestion coopérative

Cette formation a permis à 43 responsables des





• *Mise au point des formules alimentaires adaptées par zone agro-écologique*

mise en charge de 1 larve/litre (contre 0,2 - 0,5 actuellement), la fréquence de trois repas par jour distribués (contre 6 actuellement) à 8 Heures, 13 H et 17H, la ration alimentaire de 100% de la biomasse et l'aliment Artemia salina substitué à 75% de la farine d'asticot (SA75) ; et (ii) le mâchoiron *Chrysichthys nigrodigitatus*, les meilleurs résultats de croissance et de survie larvaire ont été obtenus à la densité de mise en charge de 6 larves/litre (contre 2 à 3 actuellement), à la fréquence de quatre (contre 6 actuelle-ment) repas par jour distribués à 7 H, 11H, 15 H et 18 H, à la ration de 75% de la biomasse et avec l'aliment Artemia salina substitué à 100% de la farine de cervelle (SCT100). Le respect de ces condi-tions d'élevage permet d'obtenir chez *H. longifilis* des masses moyennes comprises entre 2,07 et 2,94 g et des taux de survie variant entre 70,35 et 79,01 % après 49 jours d'élevage. Chez *C. nigrodigitatus*, des masses moyennes comprises entre 1,44 et 2,01 g et des taux de survie variant entre 95,33 et 95,91% sont obtenus après 56 jours d'élevage dans les conditions définies.

Ce projet a permis l'élaboration de 12 formules alimentaires qui ont fait l'objet de 12 fiches techniques à raison

d'une fiche technique par espèce (tilapia, sil-lure et machoiron) et par stade physique du développement (reproduction, alevinage, prégrossissement et grossissement). 3000 exemplaires des différentes fiches tech-niques ont été éditées et diffusés.

• *Etude de l'impact des changements environnementaux sur la vulnérabilité des ressources halieutiques dans la zone lagunaire de Jacqueville à Dabou*

Ce projet a permis la détermination dans la zone lagunaire de Jacque-ville à Dabou (i) des variations sai-sonnières des paramètres hydro-climatiques, physico-chimiques

Professionnaliser les acteurs de la filière et améliorer la production.

Les objectifs

Les résultats obtenus

Le détail des résultats par rubrique

- Recherche appliquée

- Mise en œuvre du volet recherche-développement du projet d'appui à la pisciculture paysanne en Côte d'Ivoire.

Ce projet initié dans le cadre du C2D-PARFACI, a permis (i) l'augmentation du nombre d'alevins mâles dans les fratries au niveau du tilapia par in-version hormonale avec un taux de réussite de 94%, (ii) la production de 2 840 000 alevins mâles de tilapia pour les pisciculteurs, (iii) l'édition et la diffusion de 3000 exemplaires des fiches techniques sur les systèmes de reproduction et d'allevage du tilapia Oreochromis niloticus et des silures Clarias gariepinus et Heterobranchus longifilis, (iv) la constitution du pool génétique de 11 000 géniteurs de tilapia Oreochromis niloticus souche Bouaké, (v) l'exécution du volet rizipisciculture avec la réalisation des tests portant sur les techniques de l'alternance poissons/riz, l'association en étang piscicole et la juxtaposition riz / poissons en casier rizicole. 3000 exemplaires des différentes fiches techniques ont été éditées et diffusées.

- Augmentation du taux de survie post-larves du silure et du machoiron

Les expériences ont été réalisées sur l'influence de la densité de mise en charge, le taux de rationnement, la fréquence de distribution des repas et les taux d'incorporation de sous-produits agro-alimentaires de moindre coût dans l'alimentation des larves de Heterobranchus longifilis et du machoiron Chrysidichthys nigrodigittatus. Il ressort de ces travaux, chez (i) les larves de Heterobranchus longifilis que les meilleurs résultats de croissance et de survie ont été obtenus avec la densité de



SOMMAIRE

Les objectifs.....04

Les résultats obtenus.....04

- Recherche appliquée.....04

- Conseil agricole.....06

- Formation / Encadrement.....06

- Appui aux OPA.....08

- Etudes.....08

Perspectives.....09

La Filière Pêche et Aquaculture :
 Le financement des projets conduits pour la Filière Pêche et Aquaculture provient des cotisations de la filière, de la Caisse de Solidarité et du C2D/PARFACI.



FONDS INTERPROFESSIONNEL POUR
LA RECHERCHE ET LE CONSEIL AGRICOLES



Filière Pêche et Aquaculture

